



# Nantes Métropole pourrait gagner 100 000 habitants d'ici 2030

En 2030, l'aire urbaine de Nantes pourrait compter environ 150 000 habitants supplémentaires notamment grâce à sa fécondité. Nantes se place ainsi au troisième rang des grandes aires urbaines pour son taux de croissance, derrière Toulouse et Rennes.

En son sein, les nouveaux arrivants, plutôt des jeunes actifs, privilégieraient une première installation à Nantes Métropole. Les tensions sur les marchés de l'habitat et notamment les difficultés liées à l'accession à la propriété d'une maison avec jardin poussent aujourd'hui de nombreuses familles à déménager hors de la métropole, parfois au-delà des limites de l'aire urbaine.

La métropole nantaise cherche à enrayer cette évasion urbaine qui touche globalement les grandes aires urbaines. Des politiques volontaristes d'habitat et de lutte contre l'étalement urbain seront autant d'ingrédients qui joueront localement un rôle majeur dans les vingt années à venir et qui pourraient permettre à Nantes Métropole de gagner 100 000 habitants d'ici 2030.

À l'HORIZON 2030, si les tendances démographiques observées sur la période récente, en termes de fécondité, de mortalité et de migrations se maintenaient, l'aire urbaine de Nantes compterait environ 915 000 habitants, soit une hausse de 19 % en vingt-cinq ans. La population augmenterait ainsi d'environ 150 000 habitants, soit environ 6 000 habitants supplémentaires chaque année en moyenne. Même si les arrivées de nouveaux habitants devraient être nombreuses, cet essor serait presque totalement porté par l'excédent des naissances sur les décès.

Avec ces hypothèses, le scénario central des projections de population indique que les aires urbaines de Nantes et Bordeaux connaîtraient une évolution similaire de leur population avec un taux de croissance annuel moyen de + 0,7 %. Pour toutes deux, le dynamisme démographique dépasse celui de l'aire urbaine de référence (voir encadré) qui connaîtrait un gain de population de + 0,5 % par an. L'aire urbaine de Rennes pourrait croître plus vite que celle de Nantes, à + 0,9 %, et l'évolution de la population de l'aire urbaine

de Toulouse serait encore plus vive avec un taux de croissance annuel moyen de + 1,0 %. En revanche, l'aire urbaine de Lille enregistrerait un taux beaucoup plus faible de + 0,2 %. Les villes du littoral méditerranéen, quant à elles, auraient des taux de croissance annuels moyens faibles : les aires urbaines de Marseille, de Toulon et de Nice ne dépasseraient pas + 0,4 % et + 0,3 % pour les deux dernières.

## Arrivées d'Île-de-France et des régions limitrophes, départs vers le reste de la Loire-Atlantique

Le dynamisme démographique de l'aire urbaine nantaise d'ici 2030 reposerait essentiellement sur son solde naturel. Grâce à une fécondité élevée, le nombre de naissances devrait largement dépasser celui des décès. Côté échanges migratoires, l'aire urbaine gagnerait peu d'habitants au jeu des entrées-sorties malgré des flux d'arrivées très importants chaque année.

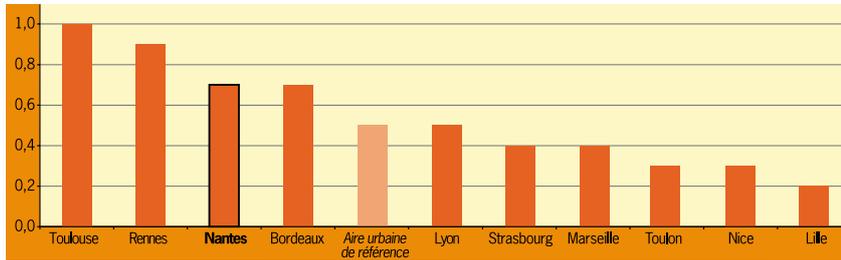
L'Île-de-France continuerait à constituer un vivier important de population pour



# Nantes Métropole pourrait gagner 100 000 habitants d'ici 2030

## Les grandes aires urbaines sont dynamiques à l'Ouest

Taux de croissance annuel moyen de la population des plus grandes aires urbaines françaises (hors Paris) sur l'ensemble de la période 2007-2032 (en %)



Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

l'aire urbaine de Nantes, qui bénéficierait ainsi d'un solde positif de 35 000 personnes sur la période analysée. Plus exactement, les arrivées en provenance de l'Île-de-France pourraient s'élever à 105 000 habitants contre 70 000 départs en sens inverse. Près de la moitié de ces arrivées concernerait des personnes de 25 à 39 ans, les 15 à 24 ans se plaçant en deuxième position. Pour ces jeunes ménages, l'attrait de la métropole nantaise semble ne pas devoir décroître. À l'opposé, les ligériens qui partiraient vers l'Île-de-France seraient principalement des étudiants ou de jeunes actifs.

Les régions limitrophes des Pays de la Loire (Basse-Normandie, Bretagne, Centre, Poitou-Charentes) représenteraient également une zone d'échanges de population importante pour l'aire urbaine de Nantes. Le solde avec cette zone serait d'environ 19 000 personnes : 105 000 personnes quitteraient l'aire urbaine et 124 000 s'y installeraient. Les échanges correspondraient à un départ de jeunes familles et d'actifs de l'aire urbaine, sans doute dû à la recherche d'un logement correspondant à leurs attentes, et à des arrivées d'étudiants et de jeunes actifs et familles profitant du bassin d'emploi nantais.

Sans changement majeur dans les conditions qui influencent les choix de localisation des ménages, l'aire urbaine de Nantes présenterait un déficit migratoire de près de 60 000 personnes avec le reste du département. Ainsi, environ 140 000 personnes quitteraient l'aire urbaine pour les autres communes du département de Loire-Atlantique tandis que plus de 80 000 feraient le chemin inverse. Ces chiffres traduiraient l'attrait toujours important des territoires littoraux, notamment pour les « jeunes seniors », l'élargissement de la périurbanisation et le phénomène de rurbanisation actuellement à l'œuvre : nombre de familles quitteraient l'aire urbaine faute, notamment, d'y trouver un logement adéquat à acquérir et s'installeraient à la campagne. Le solde avec le reste des Pays de la Loire

(hors département de la Loire-Atlantique) comme avec le reste du territoire métropolitain serait à l'équilibre.

## Le cœur des grandes aires urbaines connaîtrait un départ important des familles

Au jeu des migrations résidentielles, Toulon, Toulouse et Bordeaux seraient les zones les plus attractives des dix plus grandes aires urbaines françaises (hors Paris). Toulouse et Bordeaux auraient un profil similaire, à savoir un solde migratoire positif accompagné d'une fuite des familles. Chacune des grandes aires urbaines, à l'exception de celles de Toulon et de Nice, aurait un solde de personnes de 25 à 39 ans négatif voire extrêmement négatif. Cet exode massif et général des « familles » (plus de 100 000 habitants à Lille et à Lyon, et environ 60 000 à Rennes et Strasbourg), bien que conséquent, semblerait finalement moins prononcé dans l'aire urbaine de Nantes. Son solde serait presque à l'équilibre pour l'ensemble de la population, mais il serait déficitaire pour les 25 à 39 ans avec une perte de 38 500 personnes en vingt-cinq ans.

## Évasion urbaine : des métropolitains à la campagne

À l'horizon 2030, selon le scénario central, la population de la communauté urbaine de Nantes Métropole passerait de 580 500

**Grande aire urbaine de référence** : Dans cette étude, l'aire urbaine de Nantes est comparée aux neuf plus grandes aires urbaines de France métropolitaine (hors Paris). Il s'agit des aires urbaines de Lyon, Marseille, Lille, Toulouse, Bordeaux, Nice, Strasbourg, Toulon et Rennes. Afin de relativiser ou bien de situer un niveau ou une évolution, une aire urbaine de référence a été construite. Il s'agit de la moyenne pondérée de ces aires urbaines par la taille de leur population.

à près de 653 500, soit une hausse de 13 % sur la période. Sur le reste de l'aire urbaine, la population augmenterait de 188 000 à plus de 265 000, soit une hausse de l'ordre de 41 %, nettement supérieure à celle de Nantes Métropole. Le dynamisme serait aussi particulièrement important sur le reste du département de la Loire-Atlantique, avec une hausse de 32 % en vingt-cinq ans. Le taux de croissance annuel moyen s'élèverait ainsi à +0,5 % pour Nantes Métropole, à +1,4 % pour le reste de l'aire urbaine et à +1,1 % pour le reste du département. Dans ce cadre, Nantes Métropole contribuerait à hauteur de la moitié à l'accroissement de la population totale de l'aire urbaine, contre environ les trois quarts entre 1990 et 1999.

Ce dynamisme démographique plus élevé à mesure que l'on s'éloigne de la ville de Nantes s'explique par une inadéquation entre les prix de l'immobilier et les revenus des ménages. Ainsi, d'après le Programme Local de l'Habitat (PLH) de Nantes Métropole, « dans les conditions actuelles de prêt et sans apport, un ménage de quatre personnes gagnant 3 300 euros nets par mois (ce qui correspond au plafond du Prêt à taux zéro) pourra mobiliser un budget d'environ 180 000 euros pour un achat, soit pour un T4 de 80 m<sup>2</sup>, un prix d'achat de 2 250 euros au m<sup>2</sup>, difficile à trouver tant sur le marché du neuf que de l'ancien sur le territoire de la communauté urbaine [...] Ce sont les ménages familiaux qui pâtissent le plus du décalage entre

## Le cœur des grandes aires urbaines connaîtrait un exode des jeunes familles

Flux cumulés et taux de migrants des 5 ans et plus et des 25-39 ans sur la période 2007-2032

Aire urbaine	Population totale en 2007	Flux cumulés globaux (5 ans et plus)	Flux cumulés des 25-39 ans	Taux de migrants global (5 ans et plus)	Taux de migrants des 25-39 ans
Rennes	577 700	8 100	- 60 300	1,5	- 48,2
Lille	1 163 900	- 162 800	- 116 100	- 15,0	- 46,2
Strasbourg	641 900	- 50 000	- 56 600	- 8,3	- 41,2
Lyon	1 757 200	- 137 000	- 107 000	- 8,3	- 28,5
<b>Aire urbaine de référence</b>	<b>1 054 100</b>	<b>- 33 600</b>	<b>- 59 900</b>	<b>- 3,0</b>	<b>- 24,1</b>
Nantes	768 300	- 5 400	- 38 500	- 0,8	- 24,0
Toulouse	1 118 500	77 900	- 57 600	7,4	- 23,1
Bordeaux	1 009 300	42 600	- 48 200	4,5	- 22,6
Marseille	1 618 400	- 33 100	- 39 600	- 2,2	- 12,5
Nice	999 700	31 600	3 000	3,3	1,6
Toulon	600 700	50 800	900	8,9	0,9

Lecture : Les flux globaux n'incluent pas les enfants de moins de 5 ans étant donné que les statistiques sur les migrations résidentielles ne concernent que les personnes âgées de 5 ans et plus. Le taux de migrants est le rapport entre le solde net des flux migratoires d'une zone et la population de cette même zone. 15 personnes quitteraient l'aire urbaine de Lille pour 100 habitants.  
Source : Insee, Omphale 2010 scénario central.

revenus et prix de vente ». Ainsi, entre 2000 et 2010, sur les « 15 600 ménages originaires de Nantes Métropole qui ont fait construire une maison [...] seuls 39 % ont réalisé leur accession sur le territoire de Nantes Métropole ».

### Nantes Métropole attire les nouveaux arrivants dans le département mais perd au jeu des migrations internes

Selon le scénario central, Nantes Métropole resterait attractive en bénéficiant de soldes migratoires positifs avec l'Île-de-France, la Bretagne et le reste des Pays de la Loire. La communauté urbaine constituerait un pôle particulièrement séduisant pour les franciliens, puisque le solde avec l'Île-de-France serait supérieur aux soldes cumulés de la Bretagne et du reste des Pays de la Loire. Près des trois quarts des entrants dans l'aire urbaine provenant des autres départements de la région opéreraient également pour la communauté urbaine. La dynamique économique de la métropole nantaise, son vivier d'emplois, son parc locatif abondant, sa proximité de l'océan constitueraient des relais déterminants dans ce choix. En revanche, Nantes Métropole présenterait un solde déficitaire avec le reste de l'aire urbaine. Plus de 105 000 individus quitteraient Nantes Métropole pour le reste de l'aire urbaine contre moins de 55 000 dans l'autre sens, soit un solde négatif d'environ 50 000 personnes. Le résultat des flux migratoires serait également négatif avec le reste de la Loire-Atlantique avec un déficit de 33 000 personnes pour la communauté urbaine.

Sans changement majeur de comportement des ménages, sans inflexion du marché de l'immobilier, la périurbanisation se poursuivrait au-delà de l'aire urbaine et atteindrait des zones plus rurales avec la poursuite du phénomène de « retour » des citadins à la campagne.

Les flux par âge des mouvements de population qui auraient lieu entre Nantes Métropole et le reste de l'aire urbaine, et à un degré légèrement inférieur, avec le reste de la Loire-Atlantique montrent que les jeunes familles quitteraient ainsi massivement la communauté urbaine d'ici 2030. De 25 à 39 ans, les soldes seraient négatifs pour les deux zones : - 39 500 avec le reste de l'aire urbaine et - 26 000 avec le reste de la Loire-Atlantique. Si on ajoute à ces deux soldes, les flux des individus de 5 à 14 ans, les déficits

atteindraient près de 49 000 personnes pour le reste de l'aire urbaine et près de 34 000 personnes pour le reste de la Loire-Atlantique. Les familles avec enfants s'installeraient donc hors de Nantes Métropole, amplifiant ainsi le double phénomène de périurbanisation et de rurbanisation. Dans ce scénario central, Nantes Métropole accueillerait quelque 73 000 habitants supplémentaires d'ici 2030.

### Avoir des politiques volontaristes en direction de tous et notamment des familles...

Ces éléments prospectifs ne tiennent pas compte de l'évolution des marchés fonciers, ni des politiques publiques territoriales mises en œuvre dans un contexte d'augmentation des prix de l'énergie et des problématiques liées aux enjeux climatiques.

Dans le cadre de son PLH 2010-2016, de son nouveau Plan de Déplacements Urbains (PDU), et à plus long terme de sa démarche prospective « Ma Ville Demain », la communauté urbaine de Nantes souhaite prendre en compte l'enjeu de l'évasion urbaine des familles par « la mise en œuvre d'un développement urbain maîtrisé du territoire » en vue « de construire une ville attractive pour tous, plus mixte, plus compacte et plus polarisée ». Cela pourrait se traduire sur la période du PLH par la mise sur le marché de plus de 5 000 logements supplémentaires par an avec « un développement des actions pour produire des logements abordables, en locatif comme en accession, pour les ménages à revenus modestes et intermédiaires ; et un renforcement de l'effort en direction des ménages familiaux en développant une offre adaptée en termes de forme urbaine et de prix ».

Une alternative au scénario central, tentant de prendre en compte les effets potentiels d'une telle politique publique et sa prolongation plus mesurée dans le temps, consiste à faire l'hypothèse

supplémentaire d'une réduction d'un tiers des départs des adultes âgés de 20 à 34 ans ainsi que des enfants de moins de 10 ans. En effet, les ambitions du PLH, si elles se voient confirmées dans le temps, pourraient déboucher sur une atténuation de l'évasion urbaine des familles. La communauté urbaine vise à réduire de façon significative son déficit migratoire conséquent sur la classe d'âge des 25 à 39 ans et donc sur leurs enfants. Ainsi, son solde négatif avec le reste de l'aire urbaine, mais aussi avec le reste du département de Loire-Atlantique, qui atteindrait plus de 83 000 individus d'ici à l'horizon 2030, pourrait être réduit.

### ... et réduire d'un tiers les départs des 25-39 ans et de leurs enfants et gagner 100 000 habitants d'ici 2030

Les 5 000 logements annuels prévus dans le PLH de Nantes Métropole pourraient contribuer à freiner le départ des familles, entraînant ainsi un gain potentiel de population. Notre scénario de projection retient l'hypothèse que l'effort engagé pour retenir les jeunes familles se prolongerait, au-delà du PLH en cours, de façon atténuée, conduisant ainsi à retenir 1 100 personnes par an en moyenne sur vingt-cinq ans.

Dans ce cadre, Nantes Métropole pourrait ainsi voir sa population augmenter de près de 100 000 habitants d'ici 2030. La population augmenterait de près de 17 % contre 13 % dans le scénario dit « central » (poursuite des tendances). Dans ces conditions, le déficit des classes d'âge de 25 à 39 ans et de 5 à 14 ans avec le reste de l'aire urbaine diminuerait de 17 000 individus et de 11 000 avec le reste de la Loire-Atlantique.

Un effort envers les jeunes familles ne modifierait qu'à la marge la structure par âge de la population à l'horizon 2030, mais entraînerait une hausse de la population active résidant sur Nantes Métropole. ■

### Nantes Métropole attirerait les nouveaux arrivants en Loire-Atlantique mais perdrait au jeu des migrations internes au département

Répartition des arrivées et des départs de Nantes Métropole et du reste de l'aire urbaine selon la zone d'échange (scénario alternatif, horizon 2030)

Zones d'échanges	Nantes Métropole			Aire urbaine hors Nantes Métropole		
	Arrivées	Départs	Solde	Arrivées	Départs	Solde
Nantes Métropole				90 800	52 500	38 300
Aire urbaine hors Nantes Métropole	52 500	90 800	- 38 300			
Loire-Atlantique hors aire urbaine de Nantes	60 500	85 000	- 24 500	21 000	47 000	- 26 000
Pays de la Loire hors Loire-Atlantique	85 500	75 200	10 300	13 300	23 000	- 9 700
Bretagne	64 100	55 100	9 000	8 600	12 000	- 3 400
Île-de-France	88 800	64 600	24 200	15 700	5 100	10 600
Reste de la France	129 100	121 100	8 000	21 800	19 500	2 300

Lecture : 90 800 individus quitteraient Nantes Métropole pour le reste de l'aire urbaine et 52 500 feraient le chemin inverse ; le solde serait ainsi égal à 38 300.  
Source : Insee, Omphale 2010 scénario à façon.

## « Ma Ville Demain »

### Inventons ensemble la métropole de 2030

Lancée par les 24 maires de Nantes Métropole, « Ma Ville Demain » est une démarche prospective et participative pour définir ensemble un nouveau projet pour la métropole.

Cette démarche s'appuie sur une large participation des habitants et des acteurs du territoire durant 24 mois pour aboutir fin 2012 à un projet partagé.

La contribution de chacun est essentielle : « Ma Ville Demain » permet de donner son point de vue sur l'avenir du territoire, d'apporter des pistes de réflexions, des idées, de faire preuve de créativité, etc.

Cette démarche s'appuie également sur une réflexion prospective conduite par l'Auran avec les élus, les experts et les acteurs du territoire...

Fin 2011, il s'agira de fixer des chemins de développement souhaitables pour le territoire au regard à la fois des projections de population, des grandes évolutions sociétales, économiques et environnementales qui se dessinent et des souhaits des habitants et des acteurs.



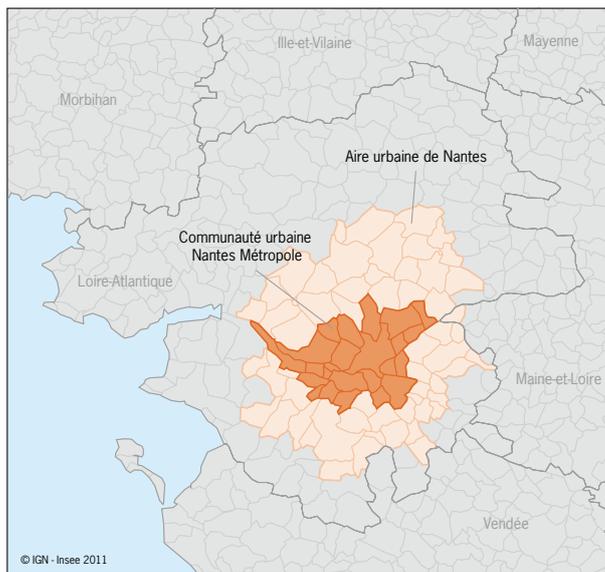
Le premier semestre 2012 sera ensuite consacré à imaginer les possibles en croisant les résultats des débats avec les potentiels de la métropole et les évolutions possibles du territoire pour proposer des orientations face aux défis de l'avenir.

Le projet final sera alors arrêté et présenté à toute la métropole nantaise au cours du second semestre 2012.

Infos, programme d'événements et de débats et participation :

AURAN - Agence d'urbanisme de la région nantaise  
2, cours du Champ de Mars - BP 60827  
44008 Nantes Cedex 1  
Tél. : 02 40 84 55 66  
www.mavilledemain.fr

## Les contours 1999 de l'aire urbaine de Nantes et de Nantes Métropole



La communauté urbaine de Nantes Métropole compte 24 communes au 1<sup>er</sup> janvier 2011 et 580 500 habitants selon le recensement de 2007.

L'aire urbaine de Nantes, dans sa définition de 1999, comprend 82 communes (81 en Loire-Atlantique et 1 en Maine-et-Loire) accueillant près de 770 000 habitants selon le recensement de 2007.

## Pour en savoir plus

Léon O., **La population des régions en 2040 : les écarts de croissance démographique pourraient se resserrer**, Insee Première, n°1326, décembre 2010.

Bonnefoy V. et Gicquaud N., **900 000 habitants de plus en 2040 dans les Pays de la Loire**, Insee Pays de la Loire, Études, n°90, décembre 2010.

Martineau D., **Loire-Atlantique : 380 000 habitants de plus en 2040**, Insee Pays de la Loire, Informations statistiques, n°384, décembre 2010.

Douillard D. et al., **En Pays de la Loire, la ville déborde de plus en plus sur la campagne**, Insee Pays de la Loire, Dossier, n°38, octobre 2010.

**Chiffres et repères - Nantes Métropole**, Auran, septembre 2009.

**L'Abcd'ère de la démarche, les premiers mots du débat**, Auran, décembre 2010.

**Ma ville demain, inventons la métropole nantaise de 2030**, www.mavilledemain.fr

**Le Programme local de l'habitat de Nantes Métropole 2010/2016**, www.nantesmetropole.fr/PLH/

## Méthodologie

Les populations de l'ensemble des zones géographiques au 1<sup>er</sup> janvier 2007 sont issues du recensement de la population. À partir de ces données par sexe et âge, l'Insee a réalisé des projections de population locales présentées à l'aide du modèle « Omphale 2010 », qui applique avec un pas quinquennal, pour chaque sexe et âge, des quotients d'émigration bi-localisés et des quotients de fécondité et de mortalité, propres aux populations correspondantes. Ces projections à pas quinquennal sont ensuite annualisées. Les divers quotients sont déterminés en ne prenant en compte que les tendances de fécondité, de mortalité et de migrations locales observées par le passé. Les dynamiques de peuplement sont décrites sous l'hypothèse que ces tendances se répliquent au fil des ans sans intégrer les réactions complexes qu'elles peuvent susciter (impact sur le marché foncier, impact et effets correctifs des politiques publiques territoriales, etc.). Ces projections ne peuvent donc pas s'assimiler à des prévisions : il n'est pas affecté a priori de probabilité aux hypothèses retenues.

Les projections de population réalisées dans cette étude débutent en 2007 et se terminent en 2032 sous la contrainte du pas quinquennal du modèle « Omphale 2010 ». Ainsi, le choix de mentionner l'horizon 2030 dans cette étude constitue un abus de langage.

Les évolutions du scénario central utilisé ici sont les suivantes : maintien de la fécondité sur l'ensemble de la période, gains d'espérance de vie parallèles à la tendance « centrale » France métropolitaine (83,1 ans pour les hommes et 88,8 ans pour les femmes à l'horizon 2040), ventilation locale de l'hypothèse nationale d'un solde avec l'étranger de 100 000 personnes par an.

Les résultats de ces projections sont des ordres de grandeur. Les chiffres ont été arrondis, perdant ainsi leur additivité.

## Définitions

La **périurbanisation** a trait au comportement des populations ayant quitté les centres urbains pour aller vivre dans les zones périphériques.

La **rurbanisation**, néologisme apparu en 1976 à partir de rural et d'urbain, désigne le processus de « retour » des citadins dans des espaces qualifiés de ruraux.

## DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Jean-Paul FAUR

## RÉDACTEUR EN CHEF

Sylvain DUVERNE

## SECRÉTARIAT DE RÉDACTION ET

## CONTACTS PRESSE

Franck ALBERT (Auran)

Charlotte RIEGL (Insee)

## CARTOGRAPHIE

Maxime SIMONOVICI (Insee)

## MISE EN PAGE

Cécile MICHAUT (Auran)

## IMPRIMEUR

Imprimerie CHIFFOLEAU - Nantes

Photos : AURAN  
Dépôt légal 2<sup>ème</sup> trimestre 2011 - ISSN 1633-6283  
© INSEE Pays de la Loire - mai 2011

INSEE Pays de la Loire

105, rue des Français Libres

BP 67401 44274 NANTES Cedex 2

Tél. : 02 40 41 75 75 Fax : 02 40 41 79 39

Informations statistiques au 09 72 72 4000  
pour le prix d'un appel local